



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par : Patricia DI LORETO  
Tél. : 03 87 24 31 29  
[patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr](mailto:patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr)

Metz, le 25/01/2019

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Monsieur le Maire  
Mairie – 27 Grand'Rue  
57670 VAHL LES BENESTROFF

Objet : Dossier de déclaration

Réf : PDL-MO

P.J : Récépissé de déclaration  
Dossier de déclaration d'épandage de boues  
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration réceptionné le 22/11/2018, concernant l'opération suivante :

➤ **Épandage de boues de la STEU de Bénestroff sur les communes de Bénestroff et Vahl lès Bénestroff**

Ce dossier a été déposé par : Chambre d'Agriculture de la Moselle

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable en Mairie de BENESTROFF
- Un exemplaire du « récépissé de déclaration n° 57-2018-00512, du 23/11/2018....., accompagné du courrier de notification

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage comportant le n° de déclaration ci-dessus et précisant les dates de publication, à l'adresse suivante : Délégation départementale des Territoires – ZAC des Terrasses de la Sarre – CS 50257-57402 SARREBOURG Cédex.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER